

FICHE D'INSCRIPTION - FIGHTING TRAINING CENTER - SAISON 2025-2026

Informations personnelles (Renseignement obligatoire pour la prise de licence FFKMDA)

- Nom :
- Prénom :
- Sexe :
- Date de naissance :
- Nationalité :
- Lieu de naissance + code postal :
- Adresse complète + code postal :
- E-mail :
- Téléphone mobile :

Lieux de pratique choisis (cocher la ou les cases) :

- Saint-Julien-En-Genevois :
- Viry :
- Vulbens :

Disciplines choisies (cocher la ou les cases) :

- Kids-Fighting :
- Boxing-Fighting :
- Ladies-Fighting :
- Spirit-Fighting :
- Cross-Boxing-Fighting :
- Sparring-Fighting :

FICHE D'INSCRIPTION - FIGHTING TRAINING CENTER - SAISON 2025-2026

Assurance Responsabilité Civile

Conformément à la législation en vigueur applicable aux groupements sportifs, l'association Fighting Training Center a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile « Groupements Sportifs » auprès de la société AXA France IARD, dont le siège social est situé au 313, Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE CEDEX. Cette assurance a pour objet de garantir la couverture des dommages corporels, matériels et immatériels causés à des tiers à l'occasion des activités organisées et encadrées par l'association.

Elle s'applique sous réserve que :

- L'adhérent soit à jour de sa cotisation annuelle ;
- Les informations fournies par celui-ci soient exactes, complètes et sincères.

Exclusions et limites de garantie

La garantie ne s'applique pas :

- Aux dommages résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive de l'adhérent ;
- Aux sinistres survenus en dehors des activités officiellement reconnues ou encadrées par l'association ;
- Aux dommages subis par l'adhérent lui-même (voir ci-dessous) ;
- Aux dommages survenant en cas de non-respect manifeste des consignes de sécurité ou du règlement intérieur.

Le contrat d'assurance prévoit également des plafonds d'indemnisation et des franchises, dont les conditions peuvent être consultées auprès de l'association sur simple demande.

Assurance individuelle accident

L'assurance de responsabilité civile ne couvre pas les dommages corporels que l'adhérent pourrait subir personnellement lors de la pratique des activités sportives. Il est vivement recommandé à chaque adhérent de souscrire une assurance individuelle accident couvrant les risques liés à la pratique sportive, notamment en cas de blessure, d'invalidité ou d'incapacité temporaire. L'association peut fournir, à la demande, des informations sur les formules d'assurance individuelle proposées par ses partenaires.

Paiement de la cotisation

La cotisation couvre la période de septembre 2025 à juin 2026 (hors vacances scolaires).

Elle inclut :

- L'accès à 1 ou plusieurs cours par semaine selon votre choix
- L'assurance responsabilité civile
- L'accès aux équipements et installations pendant les horaires de cours

Modes de règlement :

Souscription de la cotisation par carte bancaire en 10x ou 4x ou 1x avec notre partenaire SPORTYNEO et FLOA Bank (filiale BNP Paribas). Chèque ou espèces (en une fois uniquement). Chèques à l'ordre de : Fighting Training Center. Aucune cotisation ne sera remboursée sauf en cas de souscription d'une assurance complémentaire lors de l'inscription avec notre partenaire SPORTYNEO. Une assurance qui vous couvre, rembourse votre adhésion pour les mois où vous ne pouvez plus pratiquer.

Réduction :

- | | |
|--|--|
| •Pass'Région 6-25 ans | •Pass'Sport 6-30 ans |
| •Validité : 01/09/2025 au 31/08/2026. | •Validité : 01/09/2025 au 31/12/2025. |
| •30€ pour une licence sportive annuelle. | •50€ pour une licence sportive annuelle. |

Obligations administratives

Questionnaire de santé (majeur.e ou mineur.e) OBLIGATOIRE. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions : fournir un certificat médical de moins de 6 mois. Pour les mineurs : autorisation parentale à compléter et signer.

FICHE D'INSCRIPTION - FIGHTING TRAINING CENTER - SAISON 2025-2026

AUTORISATION PARENTALE POUR MINEUR.E -18 ANS

Je soussigné(e) :

Père / Mère / Tuteur légal (préciser) :

Adresse :

- Autorise mon enfant ou mes enfants à participer aux activités du club Fighting Training Center dans le respect du règlement.
- Autorise les éducateurs sportifs à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence.
- Reconnais que mon enfant est sous la responsabilité du club uniquement pendant les horaires de cours.

Je m'engage à déposer mon enfant 5 minutes avant le début du cours et à venir le récupérer à la fin du cours, à l'intérieur de la salle.

Engagement du représentant·e légal·e

Je reconnais avoir :

- Pris connaissance du règlement intérieur de l'association.
- Accepté les conditions d'assurance.
- Compris les conditions d'accès aux cours et aux équipements.

Prénom et nom du représentant·e légal·e :

Fait à

Date :

Signature du représentant·e légal·e :

FICHE D'INSCRIPTION - FIGHTING TRAINING CENTER - SAISON 2025-2026

REGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Séance découverte

Les personnes extérieures bénéficiant d'une séance découverte ou autorisées à entrer ponctuellement dans le club FIGHTING TRAINING CENTER en vertu d'un accord spécifique doivent respecter les mêmes obligations qu'un adhérent. Pendant son entraînement, un pratiquant ne peut être accompagné par une personne non inscrite, qui devra l'attendre à l'entrée du club. L'association offre une séance découverte sous réserve de remplir le formulaire d'inscription et le questionnaire santé en ligne. Cette séance découverte est non reconductible et valable de septembre 2025 à juin 2026. Pour les enfants mineurs, une autorisation parentale disponible en ligne est obligatoire pour la séance découverte.

Article 2 : Paiement des cotisations

L'association Fighting Training Center propose une cotisation pour la période de septembre 2025 à juin 2026, hors vacances scolaires pendant lesquelles le club est fermé, pour 1 ou plusieurs cours hebdomadaires selon votre choix. Le paiement de la cotisation peut être effectué par carte bancaire, chèque ou espèces. La cotisation peut être réglée en 4 à 10 fois uniquement par carte bancaire ; les paiements par chèque et espèces se font en une seule fois. Les chèques doivent être libellés à l'ordre du FIGHTING TRAINING CENTER. Le tarif de la cotisation comprend l'assurance pour la pratique des disciplines. Aucune cotisation ne sera remboursée en cas de non-entraînement, sauf si une assurance complémentaire a été souscrite lors de l'inscription.

Article 3 : Certificat médical

Il est OBLIGATOIRE de remplir le questionnaire médical, attestant de votre aptitude à pratiquer les disciplines choisies, à transmettre lors de l'inscription pour la saison en cours. Le FIGHTING TRAINING CENTER refusera l'accès aux cours à toute personne n'ayant pas fourni ce questionnaire.

Article 4 : Horaires des cours

La saison des entraînements commence début septembre et se termine fin juin. L'association FIGHTING TRAINING CENTER est fermée pendant toutes les périodes de vacances scolaires. La ponctualité est nécessaire au bon déroulement des cours. Il est demandé de venir au maximum 5 minutes avant le début du cours et de rester au maximum 5 minutes après la fin du cours. Les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'à l'intérieur de la salle et les récupérer à l'intérieur à la fin des cours. Le FIGHTING TRAINING CENTER se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect de ce point.

Article 5 : Les vestiaires

L'association met à disposition des vestiaires que les pratiquants doivent utiliser pour se changer et entreposer leurs affaires, en veillant à les maintenir propres. L'équipement nécessaire à l'entraînement doit être sorti des vestiaires, et tous les sacs ou effets personnels doivent y rester durant les entraînements.

Article 6 : Respect des locaux et du matériel

Chacun doit faire bon usage des locaux et du matériel mis à disposition des adhérents. Toute dégradation volontaire entraînera une exclusion immédiate et le remboursement des dégâts causés. Pour des raisons de responsabilité civile, l'utilisation de matériel sportif personnel est interdite dans l'enceinte du club. L'adhérent doit respecter l'interdiction de fumer dans les locaux du FIGHTING TRAINING CENTER.

Article 7 : Stationnement

Il est formellement interdit de stationner sur les places réservées aux handicapés et aux services de secours situées à l'entrée de la salle.

REGLEMENT INTÉRIEUR

Article 8 : Discipline

Aucun manquement au respect des personnes ne sera toléré. Il est obligatoire d'éteindre son portable pendant les cours. La propreté et l'hygiène corporelle et vestimentaire sont de rigueur, notamment les ongles des pieds coupés pour la sécurité d'autrui. Le matériel personnel doit être en bon état (gants, protège-pieds, etc.). Le port du protège-dents, de la coquille et du casque est vivement conseillé à chaque entraînement. Le FIGHTING TRAINING CENTER se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect de ce point. Les personnes ne seront acceptées en cours que si leur comportement est digne de la pratique de ce sport.

Article 9 : Droit à l'image

Dans le cadre des activités du FIGHTING TRAINING CENTER, des photos ou vidéos des adhérents mineurs.es ou majeurs.es peuvent être utilisées pour promouvoir nos activités, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du club. Ces images peuvent apparaître sur le blog, le site de l'association, des CD ou DVD de compétitions, rencontres, événements sportifs, ainsi que dans des journaux, prospectus ou flyers. Les légendes ou commentaires associés ne permettront en aucun cas d'identifier l'adhérent. Votre autorisation est sollicitée par la signature du présent règlement.

Article 10 : Habilitation

Les pratiquants ne sont pas habilités à donner des cours ou des conseils sportifs dans l'enceinte du club FIGHTING TRAINING CENTER. Il est interdit de vendre tout type de services ou de produits aussi bien par les pratiquants comme les éducateurs sportifs.

Article 11 : Motifs d'avertissements ou d'exclusion

Il est formellement interdit d'utiliser les techniques de combat enseignées en dehors des entraînements. Les incidents dans le paiement des cotisations feront l'objet d'un avertissement. L'appartenance à un mouvement politique ou religieux ne doit en aucun cas perturber le bon déroulement des entraînements et la vie du FIGHTING TRAINING CENTER. Les éducateurs sportifs se réservent le droit de délivrer des avertissements à toute personne manifestant une attitude intolérante. Tout manquement au règlement intérieur entraînera, après trois avertissements, une exclusion définitive. Le FIGHTING TRAINING CENTER décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations dans les vestiaires et sur le parking.

Article 12 : Assurance responsabilité civile et assurance individuelle accident

Conformément à la législation en vigueur applicable aux groupements sportifs, l'association Fighting Training Center a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile « Groupements Sportifs » auprès de la société AXA France IARD, dont le siège social est situé au 313, Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE CEDEX.

Cette assurance couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés à des tiers à l'occasion des activités sportives encadrées par l'association.

Elle s'applique uniquement si :

- L'adhérent est à jour de sa cotisation annuelle ;
- Les informations fournies lors de l'inscription sont exactes, complètes et sincères.

Exclusions et limites de garantie

La garantie ne s'applique pas :

- Aux dommages causés intentionnellement par l'adhérent ;
- Aux incidents survenus en dehors des activités encadrées par le club ;
- Aux blessures subies par l'adhérent lui-même ;
- Aux cas de non-respect manifeste du règlement intérieur ou des consignes de sécurité.

Les plafonds d'indemnisation et les franchises sont définis dans le contrat d'assurance et disponibles sur demande.

FICHE D'INSCRIPTION - FIGHTING TRAINING CENTER - SAISON 2025-2026

REGLEMENT INTERIEUR

Assurance individuelle accident

L'assurance responsabilité civile ne couvre pas les dommages corporels que l'adhérent pourrait se causer à lui-même lors de la pratique sportive. Il est vivement recommandé de souscrire une assurance individuelle accident couvrant les blessures, l'invalidité ou toute incapacité temporaire. L'association peut orienter l'adhérent vers ses partenaires assureurs pour souscrire une telle garantie.

L'inscription au FIGHTING TRAINING CENTER implique la lecture, l'acceptation et le respect du présent règlement.

Prénom et nom de l'adhérent(e) :

Date :

Signature :

FICHE D'INSCRIPTION - FIGHTING TRAINING CENTER - SAISON 2025-2026

QUESTIONNAIRE SANTÉ MAJEUR.E +18 ANS

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive. Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON

Durant les douze derniers mois ...

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?
- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du de l'adhérent. Si vous avez répondu NON à toutes les questions, vous n'avez pas à fournir de certificat médical ; attestez simplement avoir répondu NON à toutes les questions. Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, vous devez alors fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Je soussigné :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Fait à :

Date :

Signature :

FICHE D'INSCRIPTION - FIGHTING TRAINING CENTER - SAISON 2025-2026

QUESTIONNAIRE SANTE MINEUR.E -18 ANS

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Tu es un garçon :

Quel est ton âge :

Depuis l'année dernière es-tu allé-e à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

As-tu été opéré-e ?

As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?

As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le coeur qui bat très vite) ?

As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines), te sens-tu très fatigué-e ?

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?

Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?

Te sens-tu triste ou inquiet ?

Pleures-tu plus souvent ?

Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

Aujourd'hui, penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

FICHE D'INSCRIPTION - FIGHTING TRAINING CENTER - SAISON 2025-2026

QUESTIONNAIRE SANTE MINEUR.E -18 ANS

Questions à faire remplir par tes parents

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du coeur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

Etes-vous inquiet pour son poids ?

Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ?

NB : Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Je soussigné :

En ma qualité de représentant-e légal-e de [Prénom et Nom] :

Atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire relatif à l'état de santé l'adhérent et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Fait à :

Date :

Signature :